

Technicentre SNCF – Le Grand Lyon confirme : chaque emploi généré à coûté 1 million d’euros !

Suite à l'article sur le sujet dans *Le Point*, faisant état de 102 M€ de subventions publiques pour financer ce technicentre, et à la demande de CANOL, le Grand Lyon nous a communiqué les conventions accordant à la SNCF ces subventions : **54 M€ par le Grand Lyon, 23 par la Région, 19 par le Département et 6 par l'Etat.**

Alors que ces conventions prévoyaient la **création de 550 emplois** , seuls 100 ont été créés, soit **1 million d'euros par emploi.**

Aucune indemnité n'est prévue en cas de non respect de la convention.